

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le dernier épisode de pollution bactériologique de notre réseau d'eau a mis en évidence nos difficultés. Pour faire face au mieux à un éventuel nouvel incident, pollution ou pénurie, nous prenons les dispositions suivantes :

- La fréquence de contrôle du niveau de chlore sera augmentée (deux contrôles hebdomadaires)
- La surveillance des réservoirs sera automatisée. Le système, qui sera mis en place au premier trimestre 2022, permettra de surveiller leur niveau en temps réel et donc de raccourcir les délais d'intervention.
- Un dispositif de neutralisation de l'eau (diminution de l'acidité et de l'agressivité des métaux pouvant altérer les conduites) sera également installé.
- Un stock d'eau en bouteilles a été constitué, pour pouvoir faire une première distribution en cas d'urgence.
- Le dispositif « Alerte Mairie », permettra de prévenir tous les maziérois, y compris celles et ceux qui n'utilisent ni Internet, ni smartphone (bulletin d'inscription joint).

Nous étudions également la possibilité de relever les compteurs d'eau par radio ce qui permettrait de les réaliser régulièrement, même en l'absence des habitants.

A moyen terme (sans doute en 2023), nous devrions profiter de la mise en place du Schéma Directeur de l'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) sur le territoire de Haute Corrèze Communauté pour subventionner la réhabilitation et la mise aux normes du captage de Monstour 3.

REMISE EN EAU DE L'ÉTANG DES GANNES

Les travaux de mise aux normes sont achevés. Après une période d'assec, la remise en eau a commencé. L'étang devrait retrouver son aspect initial au printemps.

RECENSEMENT



Recensement de la population 2022

Le recensement démarre le 20 janvier !

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Ivan PALLY,
Assumera les fonctions d'agent recenseur.
Merci de lui faire bon accueil.

A partir du 20 janvier, vous pourrez effectuer les formalités du recensement par Internet sur www.le-recensement-et-moi.fr. Vos codes de connexion seront déposés dans votre boîte aux lettres ou vous seront remis directement par Ivan PALLY.

Si vous ne pouvez répondre par Internet, vous pourrez utiliser des questionnaires papier.

Dans tous les cas vos réponses resteront strictement confidentielles. L'agent recenseur est tenu au secret.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LAMAZIÈRE-BASSE



ENTRE VIANON et LUZÈGE

Décembre 2021

Actualités municipales

VIVE 2022 !

L'équipe municipale adresse ses vœux les meilleurs à tous les maziérois et à toutes les maziéroises. Que 2022 apporte à tous bonheur et santé !

Nous vous invitons à nous rejoindre pour fêter l'année nouvelle

Samedi 8 janvier, salle Davoine :

- à 10h30 : échanges sur l'action municipale des dix-huit premiers mois du mandat et actions à mettre en œuvre dans les prochaines années
- à 11h45 : apéritif convivial.

Nous vous attendons nombreux

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi : 8h30-13h et 13h30-17h

Mardi : 8h30-13h et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-13h

Jeudi : 8h30-13h et 13h30-17h

Vendredi : 8h30-13h et 13h30-15h30

Samedi : 10h00-11h45

lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

www.lamazierebasse.correze.net

Tél : 05 55 95 88 79

Durant les congés de la secrétaire (20 au 31/12)

Permanence élus du lundi au vendredi 10h-12h.

CONTACT ÉLUS EN CAS D'URGENCE (de 7H à 20H)

06 43 87 43 04

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Mardi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Samedi : 9h30-12h30

Tél : 05 55 95 83 00

Vie Pratique

Modification des horaires de la boulangerie

Du vendredi 24 décembre au dimanche

2 janvier, la boulangerie vous accueille de 8h30 à 12h30.

Fermeture le samedi 1^{er} Janvier 2022.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore l'hommage aux victimes des guerres s'est tenu en petit comité. Une douzaine d'habitants ont participé à la cérémonie durant laquelle ont été lus les discours de la Ministre des Armées et de l'Union des Anciens Combattants. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.



ENQUÊTE SUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES

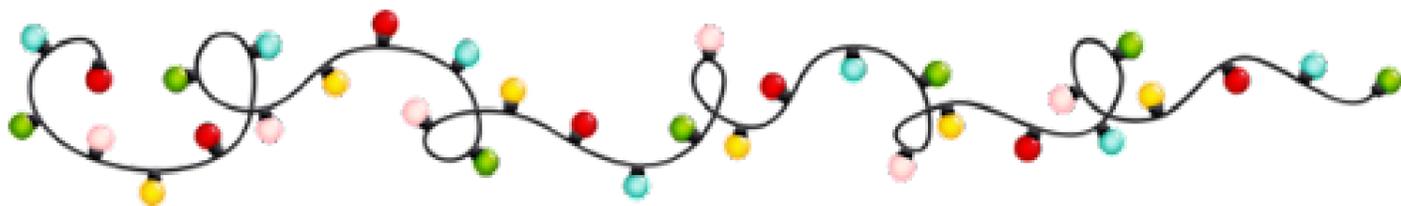
68 réponses nous sont parvenues. 10 sont favorables à l'idée d'étudier l'hypothèse d'une implantation d'éoliennes sur le territoire de la Commune. 58 soit 85,3% souhaitent que nous renoncions dès à présent à toute étude à ce sujet. **En conséquence, aucun projet d'implantation d'éoliennes ne sera envisagé par l'actuelle équipe municipale.**



JOUEUX
Noël!

BONNE
Année!





À L'ÉCOLE COMMUNALE

Durant ce premier trimestre les élèves ont pu participer à de nombreuses activités, notamment :

Sorties au cinéma :

À Neuvic pour voir "Kerity, la maison des contes" et à d'Égletons pour voir des courts-métrages "Piou-Piou".

Rencontre de gymnastique :

Une rencontre gymnastique USEP à Égletons a permis aux 12 élèves de l'école de participer à 6 ateliers : sauts, vélos et patinettes, roulades, parcours d'équilibre, barres symétriques et barres asymétriques.

Arbre de la laïcité :

Jeudi 9 décembre, les élèves ont planté l'arbre de la laïcité dans la cour de l'école : un myrtillier offert par l'Association des Parents d'Élèves. P. Laporte, maire-adjoint, MC. Mouty, conseillère pédagogique, P. Grand et S. Dalla Costa de l'APE, étaient présents aux côtés des enfants pour l'évènement.

Décorations de Noël

Les enfants de l'école de Lamazière-Basse ont décoré avec joie les sapins de Noël dans la classe et dans la cour.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I.

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du RPI Lamazière-Palisse s'est tenue le vendredi 29 octobre. Après quelques années d'inactivité de l'association, un nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Pauline GRAND
- Trésorière : Céline DERVILLERS
- Trésorier adjoint : PAQUET Gérald
- Secrétaire : DALLA-COSTA Sandrine.

Les membres du bureau sont très heureux de s'investir pour cette association et de la faire à nouveau revivre !

COMITÉ DES FÊTES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le comité des fêtes de LAMAZIÈRE-BASSE est de nouveau actif suite à son assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021.

Le bureau se compose comme suit :

- Présidente : Madame Murielle BASTIT ;
- Trésorière : Madame Sophie NOÉ ;
- Trésorier adjoint : Monsieur Claudie (où Jean-Claude) SELLE ;
- Secrétaire : Madame Emilie SENENTE.
- Secrétaire adjoint : Monsieur François SVOBODA

À cette occasion, nous vous convions à une galette des rois le SAMEDI 15 JANVIER à 15h00, salle Davoine.

Nous ferons ainsi connaissance et vous pourrez nous exprimer vos attentes et/ou envies.

Nous vous présenterons les animations que nous envisageons pour l'année. Si vous ne pouvez pas venir ce jour-là, une boîte sera à votre disposition à la boulangerie. Vous pourrez vous inscrire si vous souhaitez aider ou nous transmettre vos idées d'activités. Vous pouvez également laisser un message au 06.78.26.32.01.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Le comité des fêtes est une association ouverte qui s'adresse à tous les Maziérois.

MARCHÉ DE NOËL

Cette année, c'est le Comité des fêtes qui organise le marché de Noël.

Il se tiendra samedi 18 décembre à la salle Davoine. Vous y êtes attendus nombreux à partir de 15h00.

Pass sanitaire et respect des gestes barrières.

LES VERGERS MAZIÉROIS

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 22 janvier à 11 heures à la mairie.

VITRINE DE NOËL

Cette année encore, une belle vitrine célèbre Noël !

Merci à celles et ceux qui ont participé et particulièrement à Nadine MAUS.



ÉTAT CIVIL

Danielle BRUNET, née LE BRET, décédée le 13 octobre, à Lamazière, dans sa 76^{ème} année.

René Antoine MELON, décédé le 2 novembre à Aurillac dans sa 89^{ème} année.

Nos sincères condoléances aux familles.

